Contrat Cat-Sitting

Le contrat de garde est signé entre le propriétaire de l'animal et Pourquoi Chat ? Les engagements sont effectifs durant toute la durée de la garde.

Il est convenu de ce qui suit entre le propriétaire de l'animal et Pourquoi Chat ? en charge de la garde de l'(des) animal(aux) désigné(s) ci-dessous.

Le propriétaire confie la garde de l'animal à Pourquoi Chat ? , aux conditions stipulées par le présent contrat. Les conditions générales et les annexes font parties intégrantes de ce contrat.

Informations du propriétaire :

Nom: _____ Prénom : _____

Adresse : _____

N° Appartement : _____ Etage : _____

NPA: _____ Ville : _____

Téléphone : _____ Portable : _____

E-Mail : _____ Client N° : _____

Vétérinaire habituel :

Nom: Au Coeur de Rolle Sarl

Adresse : *Rue du Port 6*

NPA: *1180* Ville : *Rolle*

Téléphone: *021 825 46 26*

E-Mail : *info@aucoeurderolle.ch*

Nous soussignés (les propriétaires) donnons la permission à Pourquoi Chat ? (Laure Frutig) d'autoriser des soins médicaux d'urgence jugés nécessaires par un vétérinaire pour notre (nos) animal (animaux) de compagnie et nous serons responsables du paiement intégral de ces soins.